

A Bagnères,
Le 16 avril 2024,

Communiqué de presse

La réunion préfectorale du 25 avril doit marquer le début d'une concertation départementale pour la sauvegarde de l'abattoir de Bagnères

Alors que la situation économique de l'abattoir continue de se dégrader et que les orientations budgétaires discutées en Conseil communautaire n'encouragent pas à l'optimisme, il n'y a toujours pas de projet industriel clair quant à la restructuration de l'outil et de son activité. Souhaitons-nous spécialiser l'abattoir sur l'ovin ? Faire une place à la venaison ? Diminuer le tonnage pour se recentrer sur le service aux apporteurs locaux ? Contractualiser avec certains opérateurs ? Envisage-t-on un rapprochement de complémentarité avec les autres abattoirs du département ? Ou la mise en place d'une solidarité des collectivités voisines dont les artisans et éleveurs utilisent également l'abattoir ? Les pistes sont nombreuses mais inconnues.

Face à ces incertitudes et à un risque de fermeture de l'abattoir qui serait dramatique pour l'ensemble du territoire haut-pyrénéen, le Comité de soutien a obtenu du préfet l'organisation d'une réunion élargie impliquant l'ensemble des décideurs politiques et des acteurs de la filière le 25 avril prochain. Nous saluons cette démarche dont nous serons partie prenante. En effet, nous restons convaincus que la garantie de l'abattage de proximité de l'ensemble des espèces passe par une dynamique élargie à l'échelle du département. Les difficultés récurrentes et communes aux 3 abattoirs de boucherie du département (Tarbes, Bagnères et Luz) donnent l'occasion d'engager une concertation départementale devant impliquer les usagers, les gestionnaires privés et publics, l'Etat, la Région et les intercommunalités du département qui sont tous compétents en matière de développement économique.

Le Comité de soutien continu à œuvrer à la mise en place de cette dynamique élargie. Nous invitons la CCHB à ne pas baisser les bras. L'abattoir de Bagnères dispose de nombreux atouts (chaîne ovine neuve, équipes compétentes, usagers investis). Il faut continuer à travailler sur un nouveau projet pour rester solidaire du monde agricole, des circuits courts, des artisans bouchers, des commerçants et restaurateurs qui nécessitent les abattoirs de proximité. La CCHB doit demander l'aide du préfet pour créer les conditions de la sauvegarde et du développement de l'abattoir de Bagnères dans un cadre de réflexion départemental. La réunion préfectorale du 25 avril doit marquer le début d'une concertation entre tous les acteurs concernés dans cet objectif. Nous invitons les syndicats, les chambres consulaires, la fédération de Chasse, les associations de consommateurs, les gestionnaires des abattoirs de Tarbes et Luz, les élus et leurs collectivités à rejoindre la réflexion qu'engagera le préfet le 25 avril.